

Année scolaire 20... - 20...

Agrément d'Intervenants Bénévoles

EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE Activités nécessitant un encadrement renforcé

TABLEAU 3

Ecole	
Nom de l'école :	N° Identification : 013.....
Adresse :	
Commune :	Code postal : 13
Téléphone :	Mail :
Classe concernée :	Nombre d'élèves :
Activité EPS du tableau 3 :	
Nombre d'intervenants bénévoles proposés pour l'agrément :	
Nom et prénom de l'enseignant :	
Circonscription :	

Lors des activités à encadrement renforcé, l'enseignant est aidé dans sa tâche par des intervenants agréés par le directeur académique des services de l'éducation nationale, professionnels ou bénévoles.

* Les intervenants bénévoles listés au verso sont informés par l'enseignant (qui demande leur collaboration) :

- des dispositions des circulaires ministérielles n° 92-196 du 03-07-92 et n° 99-136 du 21-09-99, de la circulaire interministérielle n° 2017-116 du 06-10-2017 et du décret n° 2017-766 du 04-05-2017
- du projet pédagogique support des sorties hors de l'école
- des tâches précises qu'ils auront à assumer sous sa responsabilité, pour contribuer à la sécurité des élèves
- de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle
- de la nécessité de leur engagement et de leur disponibilité pour assumer les tâches qui leur seront confiées
- qu'un personnel habilité à la DSDEN sera en charge de s'assurer de leur honorabilité (consultation du fichier FIJAISV)

* Les intervenants bénévoles signataires s'engagent à participer aux sessions organisées pour vérifier leurs compétences relatives à l'activité EPS pour laquelle est demandé leur agrément

* Le tableau récapitulatif en page 2 devra être renseigné avec soin et ne comporter ni rature ni ajout. Si le nombre de personnes proposées est supérieur à 9, veuillez, s'il-vous-plait, utiliser un nouvel imprimé.

* La fiche « annexe FIJAISV » en page 3 devra également être correctement renseignée.

Fait à, le

Signature de l'enseignant :

Signature du directeur d'école :

	Nom – Prénom	Discipline de l'intervention	Signature de l'intervenant	Date de la session	Avis du CP EPS après vérification des compétences	Visa du CP EPS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						

Dans la rubrique réservée à l'avis du CP EPS, trois cas de figure pourront être repérés : favorable / absent / défavorable.

Avis de l'inspecteur de l'éducation nationale au vu du projet pédagogique

Date :

Signature de l'EN :

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Décision du directeur académique des services de l'éducation nationale

- VU les dispositions réglementaires précitées régissant l'agrément des intervenants bénévoles
- VU les propositions de l'école approuvées par l'inspecteur de l'éducation nationale
- VU le fichier FIJAISV

Les intervenants mentionnés ci-dessus, ayant reçu un avis favorable, sont autorisés à apporter leur aide à l'enseignant pour la mise en œuvre de son projet d'éducation physique et sportive.

Agrément pour l'année scolaire 20 / 20

Marseille, le

Pour le directeur académique des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

Le secrétaire général

FICHE ANNEXE FIJAISV

Fiche à renseigner et à joindre au formulaire « Agrément d'intervenant bénévole » T2, T3 ou natation complété.

	Nom d'usage	Prénom	Nom de naissance si différent	Date de naissance	Ville de naissance + numéro du département	Pays de naissance *	Mail de contact
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

* Pour les personnes nées à l'étranger, joindre la photocopie de la carte d'identité.